

## Séance du mardi 8 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 8 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers, est convoqué en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Daniel Paccoud, Maire.

### I - RAPPEL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Daniel Paccoud rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du 3 septembre 2019 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### II – AFFAIRES FONCIERES

❖ *Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)* : 3 DIA pour lesquelles la commune de préempte pas.

📌 Arrivée de Eric BETTANT

### III – PERSONNEL

Point sur les procédures de recrutement suite au départ de la Secrétaire Générale et d'un agent technique.

Le départ de la secrétaire Générale, Céline PERROT, a fait l'objet d'une annonce dès fin juillet. Peu de candidatures valables ont été reçues, sans doute dû à la période défavorable du recrutement avant les élections municipales ainsi qu'à l'intitulé « Secrétaire Général » plutôt que « Directeur Général des Services ». L'activation du réseau local par Daniel Paccoud n'a pas fonctionné. 2 des 3 candidats retenus sont ou seront reçus, le 3<sup>e</sup> ayant finalement décliné. Une autre solution, en interne, pourra être éventuellement étudiée.

Un agent technique, David DARGAUD, quitte la commune après 19 ans sur son poste, pour la commune de Belleville. La date de départ est fixée au 31/10/2019. Du retard dû à des arrêts maladie a été pris cet été notamment sur le travail avec l'épareuse que seul David Dargaud effectue. Par ailleurs, un autre agent technique est actuellement en arrêt maladie à cause de problèmes de santé qui nécessiteront à terme une opération. Une annonce a été diffusée et quelques candidatures ont été reçues.

Aujourd'hui, le policier municipal et les autres agents techniques assurent le travail, aidés par Antonin Desgranges, embauché pour 1 mois.

### IV – TRAVAUX

❖ *Rue et la place de la mairie* : point sur l'avancement du chantier.  
Aucune avancée notable. Les paiements sont de ce fait bloqués. L'entreprise Parcs et Sports qui avait très bien géré la première partie du chantier n'est pas à la hauteur sur la deuxième partie.  
Les plantations, désherbage, etc sont prévus pour novembre.  
La Sobeca est venu installer les éclairages.

❖ *Aménagement des locaux Placette des jardins* : point sur l'avancement du chantier.  
Jean-Michel Coquard indique que le planning est respecté et invite les personnes qui ont visité le chantier à s'exprimer.  
Marie-France Pellegrin prend la parole et indique que la visite des locaux s'est bien passée et que tout le monde est agréablement surpris. La partie phonique est particulièrement bien étudiée.  
Patrick Gaudillière indique que l'espace semble plus grand avec les aménagements.  
Jean-Michel Coquard précise que la maîtrise d'œuvre est très efficace, malgré leur méconnaissance administrative des marchés publics.  
Jean-Claude Demay indique que les menuisiers ont déjà posé des meubles.

Il est regrettable que les médecins n'aient pas été intéressés par ces locaux.

📌 Arrivée de Jocelyne CROZET 20h55

❖ *Programme de travaux mairie* : point sur l'avancement du chantier – PJ : Planning

Daniel PACCOD indique que le chantier aurait pu commencer plus tôt, et que ce retard est dû à l'AMO.

Jean-Michel Coquard répond que la commission a choisi les entreprises il y a un mois. L'entreprise Gay Bades a commencé les travaux de chauffage le lundi 7 octobre, pour une durée de 3 semaines. Les travaux de toiture seront effectués par l'entreprise Dubuis, les travaux de menuiserie par 2MC. Cette dernière a déjà commencé à prendre les cotes et devrait intervenir rapidement.

Jean-Claude Demay précise que les radiateurs ont déjà été posés dans certains bureaux, tout en maintenant les radiateurs électriques en état de marche. Par ailleurs, une réflexion est menée sur l'utilisation d'une grue pour plus de rapidité dans les travaux de toiture, mais l'important empâtement au sol de 4,5m est à prendre en compte.

Jean-Michel Coquard ajoute que le raccordement au gaz doit être demandé, les travaux de connexion au réseau étant opérationnel.

L'entreprise Andrade est intervenue pour les encadrements de porte de la salle des mariages et les gonds du presbytère et de l'école.

❖ **Maternelle :** Plusieurs entreprises vont être consultées pour les portes sectionnelles sous la maternelle, et pour les rideaux.

❖ **Conception-réalisation du Skate-Park :** point sur l'avancement du chantier.

René Blanchet invite les membres du Conseil à venir à la réunion du mercredi 23 octobre à 9h30 qui décidera des derniers éléments en tenant compte des remarques des jeunes sur les modules.

❖ **Voirie :**

Patrick Gaudillière indique que le programme 2019 se termine : Montée des Varennes, Chemin du Couchant, Chemin des Bois. Les travaux Chemin Sebastien ont provoqué quelques réactions de voisinage dû au stockage d'engins de chantier et matériaux durant 48h. Il faut bien faire les travaux...La Montée de Bethleem a été refaite. Le Chemin de Saint Pré doit être refait. Le système de ralentissement Allée du Clos de Saint Trys est très efficace.

René Blanchet attire l'attention sur les tampons de la Montée de Bethleem qui ne sont pas positionnés dans le bon sens et qui risque de poser des problèmes de surpression. Il faudrait les tourner ; mais ils seront alors en contresens par rapport au sens de circulation....

Il signale également avec Marie-France Pellegrin que le ralentisseur Allée du Clos de Saint Trys est trop dangereux sans signalisation adéquat de type dents de requins et panneau 30. Il est répondu que ceci est prévu, il faut terminer le chantier, une signalisation provisoire est en place. Il indique également que le Sigal a réalisé des travaux de canalisations Allée des Malouines, d'où des marquages au sol.

Jean-Michel Coquard indique que le Chemin de Saint Pré a subi 3 tranchées en 1 an.

Il est signalé qu'un tracé de peinture serait nécessaire Allée Sarron.

Un problème d'évacuation des eaux usées et de pluie dans le même chéneau a été mise au jour dans l'ancienne propriété Bassard.

L'immeuble rue de l'Eglise, actuellement occupé par une entreprise informatique, a une cour intérieure avec très peu d'étanchéité. Ça inonde et crée des problèmes d'humidité. Il faut créer un réseau d'eaux pluviales qui se déverseraient dans la rue. Un devis a été demandé pour refaire la cour, mais il y a de fortes contraintes techniques.

Le jour où la chaussée rue de l'Eglise sera refaite, il faudra repenser entièrement les réseaux.

Derrière le Petit Bourg, un dégât des eaux du même type s'est produit. Un expert doit venir.

La grille sous la fontaine de la place est à reprendre car l'eau ne s'évacue pas et la fontaine fuit. Il faut voir avec le SIEVA. René Blanchet indique que la grille est scellée, ce qui pose problème.

Les pompiers de Villefranche font le tour des bornes et nous signale des éventuels problèmes. Certains ne nécessitent que quelques ajustements.

❖ **Location des locaux Placette des Jardins**

Les conditions des locations seront de 350€ par cellule, avec la kitchenette et les sanitaires en commun. Les équipements de la salle d'attente sont fournis par la commune. Les charges d'eau et électricité seront réparties en 3 parts équitables. Le raccordement à la fibre n'est pas envisagé dans l'immédiat.

Fabienne Pegaz demande si une journée portes ouvertes sera organisée.

Jean-Michel Coquard doit voir avec le maître d'œuvre Exagones pour fixer une date.

Daniel Paccoud précise que la sophrologue a déjà commencé son activité en salle des mariages.

## VI – URBANISME

❖ **Point sur les dossiers en cours**

-Le dernier permis de Viadorée va être déposé. Il s'agit du lot C2, entre Sic Marking et SYSTEMAIR.

-2 extensions de bâtiments viticoles sont en cours.

-Un projet d'aménagement suite à la division d'une propriété 269 montée de Chalier, est en cours. Le PC est déposé mais les accès de la partie basse sont à repenser.

-Une propriété 684 route de Lachassagne est en cours d'estimation, l'agent immobilier commence déjà à envisager des découpages. Il faut être attentif.

## VII – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

### ❖ *Rapport sur les commissions communales*

- Communication :

Le Pommiers Infos est diffusé.

La page Facebook est mise à jour. Marie-France Pellegrin projette les dernières parutions :

-Pommiers Village d'image : l'idée est très sympathique et a attiré aujourd'hui une centaine de personnes. Il ne faut pas hésiter à aller se faire photographier. Le stage photo du 5 et 6 octobre était également très intéressant. Le rendu de l'ensemble aura lieu le samedi 16 novembre à 11h30 avec un verre de l'amitié.

-Infos Energie Rhône : visite chez M. et Mme Perrier route de Lachassagne.

-CMJ : visite très instructive à la préfecture.

La préparation du bulletin municipal est lancée. Les présidents d'association ont déjà été consultés. Il faut rendre les articles avant le 15 novembre pour que le bulletin soit publié début janvier.

- Scolaire :

-Cantine. Un travail concernant la discipline s'appuyant sur 3 degrés de sanctions a été effectué. Les règles sont plus strictes qu'avant. D'abord, un mail/courrier est envoyé, puis convocation des parents et enfin exclusion provisoire ou définitive. Aujourd'hui, des mails ont déjà été envoyés.

La première facturation est lancée. Les parents n'ont pas l'habitude des nouveaux modes de paiement et ne lisent pas forcément les consignes. Sylvia a eu beaucoup de pression à la rentrée à cause du changement du système général de la cantine. Ce système est plus lourd en gestion publique qu'en gestion associative.

-CMJ. Une rencontre des élus avec les classes de CM1 et CM2 a eu lieu cet après-midi pour expliquer le rôle du CMJ. Les élections auront lieu le 18 octobre. L'équipe enseignante est à remercier pour son implication.

Jean-Claude Demay précise qu'aucune réclamation n'a été formulée depuis la rentrée concernant le chauffage ou autre. Il faudra se préoccuper cependant de la lumière car il va bientôt commencer à faire nuit. La sonnette doit également être installée.

René Blanchet aborde le sujet du projet de jardin avec l'ITEP. Il n'était pas convenu que les employés municipaux aillent arroser les jardins cet été, mais cela n'avait pas été bien compris. Il faut repréciser les choses pour l'année prochaine. Un projet de planning d'arrosage par les enseignants, à tour de rôle, est envisagé. Une programmation des plantations doit également être réfléchi.

Par ailleurs, le Sytraival propose des animations sur le recyclage et le compostage. L'école est intéressée par la démarche.

### ❖ *Activités des structures Intercommunales*

- SIEVA :

Patrick Gaudillière indique qu'un point sur les futurs travaux a été fait avec toutes les communes. Sur Pommiers, une reprise de la conduite Montée de Buisante est envisagée car de l'eau stagne et altère la qualité de l'eau fournie. Les enrobés sont cependant relativement récents, il conviendrait donc de réaliser les travaux au maximum sur les accotements.

Toutes les communes ont des projets, un arbitrage aura lieu.

- SIGAL

René Blanchet indique que les travaux de reprise à partir du Chemin du Deo et jusqu'au Gros Bois vont se terminer la semaine prochaine. Il n'y aura plus de gros travaux jusqu'au prochain mandat.

- SIBA :

Jean-Michel COQUARD indique qu'une consultation a lieu pour des travaux concernant l'érosion : régulation du bassin de Saint Pré, enrochement et grille de sécurité. Les prix sont cependant élevés. Il faudra se décider avant fin décembre car le SIBA disparaîtra en mars.

- Communauté de Communes :

Daniel Paccoud évoque les sujets principaux de 2 Conseils Communautaires :

-Point sur l'évolution des finances et estimation sur les 10 prochaines années. La situation est bonne. Les recettes ont augmenté un peu plus vite que les dépenses.

-Dossier Pierres Folles. Un débat a eu lieu, mais le vote a donné une suite favorable au projet qui porte sur 10 millions d'euros sur 5 ans.

-Ouverture d'un 11<sup>e</sup> centre de loisirs à Civrieux. Une surcharge des centres de loisirs est à souligner.

-Rencontre avec les entreprises de Viadorée, qui constituent un bassin d'emploi de 350 personnes. Toutes sont satisfaites de leur implantation et toutes cherchent à recruter. Un problème de coordination des cars avec les gares a été signalé. Les entreprises réfléchissent à leur propre système de navette.

Une réflexion est menée sur la mise en sens unique du bas de la Montée de Bel-Air.

Le tri des déchets doit matériellement être développé. Les entreprises trient en interne mais n'ont pas forcément de bennes externes à leur disposition.

Des panneaux solaires sur les entreprises peuvent être envisagés.

-René Blanchet indique qu'une petite parcelle proche de Viadorée est actuellement en cours de division, mais l'accès par la départementale pose problème.

-PCAET : une défaillance du bureau d'étude (mauvaise coordination avec la CC) lors de la dernière réunion perturbe l'avancement du projet.

-PLH : il faut attendre retour de la DREAL.

-Collecte des ordures ménagères : le marché arrive à terme le 30 novembre. La Serned n'arrive qu'en 2<sup>e</sup> position. La société Eco Déchet va prendre le marché au 1<sup>er</sup> décembre.

-Gymnase du Val d'Oingt. Des travaux sont programmés et le bâtiment doit repasser en commission d'accessibilité. Celle-ci est refusée en l'état. Il faut trouver une solution qui engendre des surcoûts importants.

-Médiathèques. Un spectacle rapprochant toutes les médiathèques a eu lieu début septembre.

-Sytral. Le Sytral doit inclure toutes les collectivités, dont les communautés de communes pour 2021. Le financement via la contribution « versement transports » des entreprises risque d'évoluer sans que l'on soit sûr d'une extension du service. A suivre...

-Label Pays d'Arts et d'Histoire. Une première exposition sur le territoire a lieu jusqu'au 31/10, à Theizé les mercredi, samedi et dimanche après-midi au château de Rochebonne.

-Cap Génération. Un suivi particulier de la jeunesse 17-25 ans doit être mis en place. Une réflexion avec les multiples organismes en lien avec la jeunesse est en cours.

-Géopark. Une rencontre européenne des Géopark a eu lieu en septembre. Tous sont sensibilisés au développement durable. Les échanges furent nombreux et riches d'enseignements.

## TOUR DE TABLE

Eric Bettant indique que les poubelles n'ont pas été collectées Chemin du Paradis. Jean-Michel Coquard précise qu'il y avait des travaux et qu'ils n'ont sans doute pas pu passer.

Eric Bettant précise qu'il a reçu 2 taxes foncières avec 2 numéros fiscaux différents.

Il indique également qu'aujourd'hui est le jour des agriculteurs. On leur demande d'agir pour le développement durable mais, à titre d'exemple, recruter un vendangeur nécessite 9 pages. Il faut repenser le système administratif. Daniel Paccoud répond que cela ne concerne pas que les agriculteurs.

Jean-Claude DEMAY dit que les travaux Chemin de la Fontaine sont dangereux.

Céline Marcuccilli exprime son malaise de ne pas avoir eu connaissance de la date de départ de la secrétaire générale Céline Perrot. Elle aurait aimé une communication officielle pour pouvoir venir la saluer après 6 années de travail ensemble.

Marc Neyra indique qu'une réunion publique sur l'agenda 21 a eu lieu le 17 septembre. Certaines fiches actions ont été remplies. L'action « 0 déchet » a démarré.

Concernant les centrales villageoises, 3 sous-groupes de travail sont constitués : juridique, technique et communication. Il y a beaucoup d'échanges. Il faut trouver le bon équilibre, notamment en ce qui concerne le conflit d'intérêt qu'il peut y avoir entre le fait d'être élus et de demander des subventions pour ce type de projet.

Marc Neyra indique également qu'une réunion des communes agenda 21 aura lieu la semaine prochaine à propos de la création d'une nouvelle association suite au départ de l'association Notre Village.

L'Association basée à Pommiers « Hauts les Cœurs » souhaite créer une structure d'accueil pour les personnes atteintes de handicap, pas forcément sur Pommiers, mais peut-être l'agglomération de Villefranche.

Daniel Paccoud indique qu'une association de Pommiers s'intéresse à la démarche des écoles type « Montessori », mais pas nécessairement sur Pommiers non plus.

René Blanchet présente un fascicule concernant les remblais sauvages, à diffuser. Eric Bettant pense que le document n'est pas très clair.

René Blanchet indique que l'extension des consignes de tri des déchets à tous les plastiques est reportée car l'usine qui doit traiter ces plastiques a brûlé cet été. L'incendie a été causé par des piles au lithium.

## VIII – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### ❖ *Enquête publique –gestion des rivières du Beaujolais PJ : arrêté d'ouverture d'enquête publique*

Présentation de l'enquête publique relative à la gestion des rivières du Beaujolais 2020/2024, ouverte du 4 au 22 novembre 2019. Le dossier est consultable sur internet et en version papier en mairie de Lancié, de Le Perréon et de Porte Des Pierres Dorées (Pouilly).

La commune est peu concernée.

❖ **Déclaration de perte de récolte (PJ : formulaire de déclaration)**

Les contribuables qui ont subis des pertes de récolte liées à la grêle et aux orages de cet été peuvent obtenir un dégrèvement de taxe foncière en fournissant une déclaration en Mairie avant le 11 octobre 2019.

Il ne s'agit pas d'une déclaration en catastrophe naturelle car c'est un risque naturel assurable.

Jean-Michel Coquard attire l'attention sur des problèmes dus à l'utilisation du nouveau et de l'ancien cadastre, selon les situations. Il lui est répondu que cette déclaration doit porter sur le nouveau cadastre.

Fin du Conseil à 22h50.

Prochain Conseil Municipal : mardi 12 novembre 2019 à 20 h 30, salle du conseil.